

GALFINGUE

ECHO N° 29
Juillet 2019



*Notre village :
un environnement privilégié à la belle saison*

Bulletin d'information communal

Edité par la Mairie de Galfingue - 380 exemplaires
Directeur de la publication : Christophe BITSCHENE, Maire
Responsable rédaction : Françoise HANSER



LE MOT DU MAIRE

Chers Galfringuoises et Galfringuois,

C'est avec soulagement que le Conseil Municipal a pris la décision d'arrêter le projet de PLU pour la commune lors de sa séance ordinaire du 17 juin dernier.

Je dis, avec soulagement, en vous rappelant que la décision de transformation de notre ancien POS en PLU a été prise le 1^{er} décembre 2014 telle que la loi nous y obligeait. Alors que nous pensions boucler ce dossier en 3 ans, cette décision prise à l'unanimité marque la volonté de la municipalité non seulement de voir la fin d'un dossier interminable mais surtout la détermination d'une commune rurale à vouloir défendre non pas des intérêts mais juste du bon sens et de la raison dans le respect des prescriptions. Nous ne nous sommes pas résolus à être une simple chambre d'enregistrement, ni moi-même à être le porte-plume d'un état frappé du syndrome d'une gouvernance verticale.

Arrêt du PLU ne veut toutefois pas dire **approbation** car les personnes publiques associées ont 3 mois pour rendre leur avis, suivi de l'enquête publique : en terme de calendrier, cela scellerait définitivement ce dossier pour la fin de ce mandat.

Après le dossier présenté lors du dernier édito N°28 sur la liaison cyclable Heimsbrunn-Galfringue, c'est également avec satisfaction que je vous informe que nous sommes sortis d'une situation de blocage en levant la procédure d'expropriation pour un projet d'intérêt public. Par cet accord trouvé, la municipalité aura la maîtrise foncière sur son territoire et pourra engager auprès des services de M2A la demande pour la réalisation des études d'avant-projet. Je remercie les propriétaires de leur compréhension et de leur collaboration permettant une issue à l'amiable, pleinement souhaitée dès l'origine.

Le maître d'œuvre de l'aire de jeux multisports a également fait l'objet de relances et de rappels multiples depuis plusieurs mois pour la réalisation de travaux paysagers non exécutés et la levée de réserves pour malfaçons. Des engagements ont été pris et nous nous acheminons vers une régularisation et une finition de ce chantier fin septembre début octobre. Cela permettra à votre conseil municipal d'étendre cet espace sur l'arrière, par l'installation de divers agrès de musculation et d'assouplissements que nous demandaient certains jeunes. C'est avec plaisir que nous avons souhaité répondre à cette demande complémentaire !

On pourra constater avec enchantement et visibilité le fleurissement de notre village et l'obtention du label 3^{ème} libellule (commune nature) sous l'initiative d'élus engagés mais surtout avec la participation et les efforts de nos agents communaux à qui j'adresse mes compliments.

La 8^{ème} édition de la journée citoyenne a rassemblé 140 personnes de tous âges soit une des proportions les plus importantes à l'échelle de notre agglomération et un record de participation !

Que dire de plus sinon merci et félicitations à votre fidélité et à cet engagement citoyen et fraternel dont le seul objectif ne vise qu'à vous rassembler, dans cet espace public qui est le vôtre et que nous essayons jour après jour d'améliorer et d'embellir sans autre ambition.

Au cœur de cet été particulièrement chaud où toutes les vigilances et les attentions sur vos voisins sont les bienvenues, les sujets, les thèmes déprimants ou qui fâchent auraient été si nombreux et si faciles à aborder que j'ai décidé de vous entretenir exclusivement de nos satisfactions et des encouragements reçus à l'image de ce magnifique tour de France que venons de vivre !

Je terminerai mon propos en adressant une mention spéciale à nos sapeurs pompiers volontaires de Galfringue qui méritent notre considération à tous : une récente intervention en prompt secours suite à une grave chute de l'un de nos concitoyens, leur a valu les félicitations du médecin urgentiste à son arrivée pour les premiers gestes de secours prodigués.

Nous souhaitons en priorité un prompt rétablissement à la victime, mais je tiens à exprimer toute ma fierté et ma considération en votre nom à l'ensemble des membres de notre Corps de Première intervention de Galfringue.

Bel été à tous, belles vacances et merci de penser à vos voisins en cas d'urgences sonores pour le bien être de chacun.

Bien amicalement
Votre maire,
Christophe BITSCHENE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018**

1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 SEPTEMBRE 2018

2° MOTION DE SOUTIEN A M. Fabian JORDAN, Président de M2A

3° OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF) - Programmes 2019

Le Conseil Municipal sur proposition de l'Office National des Forêts, approuve à l'unanimité, pour l'exercice 2019 :

- les **travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes** dans les parcelles 10-9 et 2, pour un volume total de 474 m3 représentant une recette brute de 21 770 € HT.
- les **travaux patrimoniaux** dans les parcelles 1a, 2.u, 5.a, 5b, 5c ; pour un total HT de 3 054 € HT.

4° SIGFRA (Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière Région Altkirch) : MODIFICATION DES STATUTS

Le Maire expose que par délibération en date du 07 novembre 2018, le conseil syndical du SIGFRA a approuvé la modification de ses statuts. Cette modification statutaire s'inscrit dans les évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis la dernière révision des statuts du Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière Région Altkirch en date du 18 décembre 2001 n°013573.

Les changements apportés aux statuts sont les suivants :

8. La mission de la commercialisation des bois est confiée à l'ONF,
9. Le syndicat assurera uniquement la Gestion de la main-d'œuvre,
10. Les modalités de calcul de participation annuelle au SIGFRA sont modifiées.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés.

5° SPA DE MULHOUSE : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE FOURRIERE POUR LES ANNEES 2019-2020-2021

Le renouvellement de ce contrat est proposé pour les 3 prochaines années.

En raison des coûts importants des prestations qui ne couvrent pas les dépenses, la SPA propose une augmentation de 1 centime d'euro par an et par habitant sur 3 ans.

La redevance annuelle pour Galfingue sera de l'ordre de 627 €.

Le Conseil Municipal valide cette décision.

6° AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG : APPEL A PROJET POUR LA CESSION D'UN TERRAIN EN VUE D'UN PROGRAMME DE LOGEMENTS ET LA REALISATION EN DATATION D'UNE MAIRIE, D'UN PARC PUBLIC ET D'UNE ZONE DE STATIONNEMENT ASSOCIEE

La municipalité de Galfingue représentée par son Conseil Municipal élu le 28 mars 2014 s'est engagée selon les termes de sa profession de foi, à aménager et valoriser au travers d'un projet de reconversion, la réserve foncière communale située au Centre Bourg à l'angle de la rue du 25 novembre 1944 et de la rue des Prés.

Ce site d'une superficie totale de 4 297 m2 cadastré Section 02 - Parcelles n° 143 (8.20 ares) ; 146 (1.96 ares) ; 176 (20.86 ares) et 177 (11.95 ares) présente tous les atouts pour accueillir une opération de ce type.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLU et notamment du PADD, il a été identifié le besoin de produire sur son territoire une offre de logements susceptibles de favoriser l'accueil de jeunes ménages et de familles avec de jeunes enfants.

Cette identification est confirmée dans les documents de travail du futur PLU.

Cet objectif contribuera à pérenniser les équipements publics existants et plus particulièrement l'école qui participe pleinement à la vie du village.

Dans le même temps, un second objectif vise à s'adapter aux évolutions démographiques avec le vieillissement de la population pour permettre aux aînés du village de bénéficier d'une offre senior dédiée. Il en résulte, qu'après présentation des différents scénaris lors de la séance du Conseil Municipal du 03 septembre 2018, un projet pour la cession d'un terrain en vue d'un programme de logements et la

réalisation en dation d'une mairie, d'un parc public et d'une zone de stationnement associée, a donné lieu à la rédaction d'un cahier de charges et d'un débat contradictoire en Commissions Réunies le 26 novembre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve ce principe d'appel à projets en vue d'un programme de logements et la réalisation en dation d'une mairie et d'un parc public et d'un parking associé.

7° AMENAGEMENT DE L'ITINERAIRE CYCLABLE – EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE - ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE ET D'ENQUETE PARCELLAIRE

8° AFFAIRES FINANCIERES

Décision modificative

Subvention de 150 € accordée à Notre-Dame d'Oelenberg pour la réfection d'une partie de la toiture de l'église et la mise aux normes de l'hôtellerie.

9° CONVENTION DE PARTICIPATION AU MATERIEL NECESSAIRE POUR LE RASD

La commune participera à hauteur de 71.14 € à l'achat de matériel.

10° ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DE LA DOLLER : Décision reportée

11° PERSONNEL COMMUNAL

Gratification de fin d'année 2018.

12° COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE POUR LE RPI

Comme le prévoit la convention signée le 10 septembre 2018, il y a lieu de définir la composition de la commission intercommunale scolaire compétente pour la gestion et le traitement des affaires courantes. Elle sera composée de 5 membres issus du conseil municipal de chaque commune.

Pour Galfingue, sont proposés :

- le Maire, Christophe BITSCHENE ;
- les Adjointes, Mmes Françoise HANSER et Marie-Claire ABRAMATIC ;
- les 2 Conseillères Municipales, Mmes Simone CHERAY et Céline DEMMEL (référentes Ecole/Périscolaire).

13° PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2017 DES DIFFERENTS SYNDICATS ET ORGANISMES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU 22 MARS 2019

1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

2° EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2018

Sous la présidence de Mme Françoise HANSER, 1^{ère} Adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le **Compte Administratif 2018** qui s'établit comme suit :

BALANCE GENERALE

BUDGET PRINCIPAL

SECTION	REALISE en 2018		RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESULTATS DE CLOTURE 2018
	DEPENSES	RECETTES		
Fonctionnement	435 383.77	497 614.32	62 230.55	62 230.55
Investissement	282 106.09	302 220.77	20 114.68	84 437.55
Total	717 489.86	799 835.09	82 345.23	146 668.10

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018, et décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 62 230.55 € en compte de réserve des recettes de la section d'investissement du budget primitif 2019.

M. le Maire tient également à remercier Mme Hanser pour le travail accompli toute l'année, tant au niveau des suivis des chantiers que pour tout le suivi financier réalisé au quotidien.

3° BUDGET PRIMITIF 2019 : présenté par M. Christophe BITSCHENE, Maire

3.1. Le budget de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 465 200 € pour la section fonctionnement et à 265 996 € pour la section investissement.

3.2. FIXATION DU TAUX DES TROIS TAXES COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition 2019 et valide à l'unanimité les taux suivants :

. Taxe d'habitation	10.21 %
. Taxe foncière bâti	11.82 %
. Taxe foncière non bâti	57.26 %.

3.3. SUBVENTIONS COMMUNALES

Les subventions communales sont votées pour 5 600 €, dont 3 125 € pour le fonctionnement du RPI.

4° ACQUISITION DE 3 PARCELLES

Le Conseil Municipal valide les acquisitions des parcelles suivantes :

4.1. Centre-Bourg : terrain au 2A rue des Prés – Section 02 N° 142 d'une contenance de 2.33 ares ;

4.2. Itinéraire Cyclable : lieudit « Langhag » - Section 24 n° 93 et 95 d'une contenance de 3.15 ares et 1.85 ares ;

4.3. Lieudit « Moorhoelzle » - Section 24 N° 103/90 et 104/90 de 13.22 ares et 84 ca.

5° PERSONNEL Communal

5.1. Contrat groupe d'assurance statutaire – Proposition de participation au marché public du Centre de Gestion 68 pour les assurances couvrant les risques statutaires

5.2. Modification de la durée de travail d'un agent « adjoint technique »

6° ADHESION A LA PLATEFORME MUTUALISEE DE DEMATERIALISATION « ALSACE MARCHES PUBLICS » PAR L'APPROBATION D'UNE CONVENTION COORDONNEE PAR LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

7° SITE STOCAMINE

Le Conseil Municipal approuve la motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de STOCAMINE à WITTELSHEIM

8° SYNDICAT MIXTE DE LA DOLLER

Le Conseil Municipal valide :

8.1. L'adhésion de la Commune et l'extension du périmètres du syndicat à toutes les Communes du bassin versant de la Doller ;

8.2. La modification des statuts du dit syndicat ;

8.3. Désigne les délégués suivants : MM. Alphonse RAUB et Christian HABY.

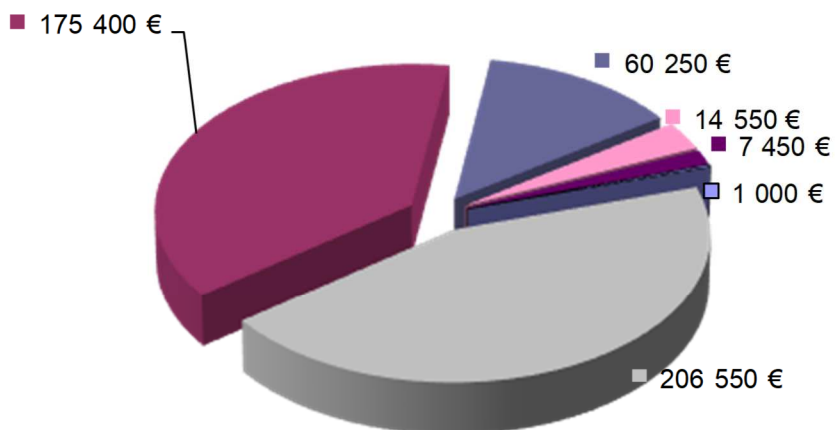
9° DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL 2019 – FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS DE PROXIMITE : REMPLACEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE DE L'EGLISE

En effet, le remplacement du système de chauffage de l'église, dont le coût prévisionnel s'élève à 52 600 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention, si la Commune se porte maître d'ouvrage de l'opération.

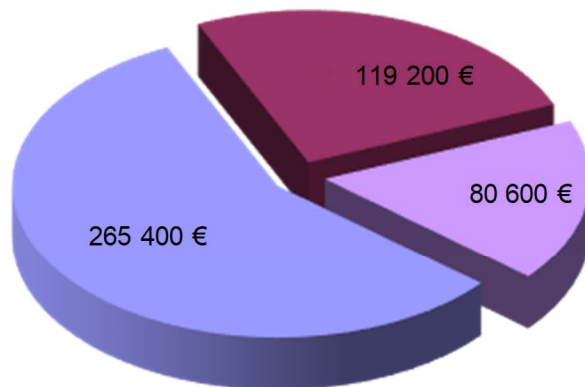
BUDGET 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT pour un montant total de 465 200 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT pour un montant total de 465 200 €



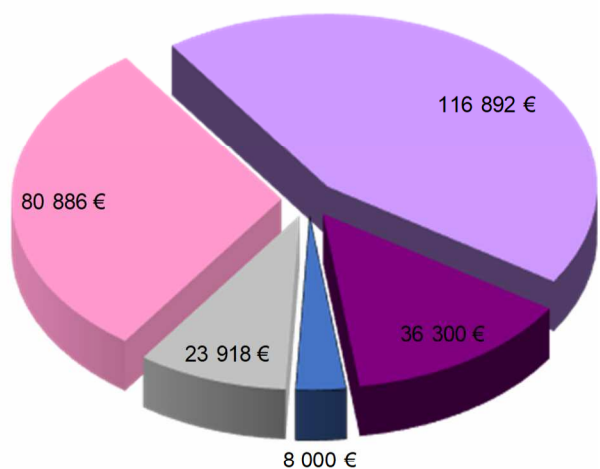
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de la gestion courante
- Dépenses imprévues
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



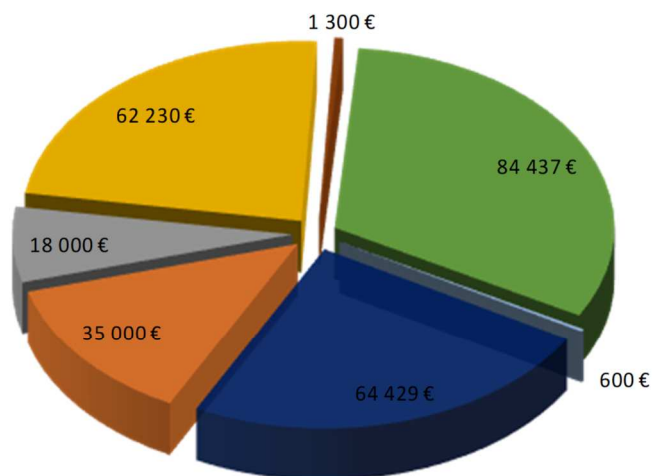
- Impôts et taxes
- Dotations et compensations de l'Etat
- Autres recettes

DEPENSES D'INVESTISSEMENT pour un montant total de 265 996 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT pour un montant total de 265 996 €



- Immobilisations incorporelles
- Acquisitions diverses
- Travaux de bâtiment et aménagement divers
- Remboursement d'emprunts et dettes
- Dépenses imprévues



- Subventions
- Remboursement TVA
- Taxe d'aménagement
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Cautionnement reçu
- Excédent reporté d'investissement
- Autre (amortissement s/subvention)

ETAT-CIVIL

naissances

- 12.03.2019 : Yann WAGNER
Fils de Aline FRIEDMANN et Sébastien WAGNER
- 14.06.2019 : Alexis KOEGLER
Fils de Audrey SCAPIN et de Régis KOEGLER
- 04.07.2019 : Ilyana BELDI SCHIAVONE
Fille de Loredanna SCHIAVONE et de Samir BELDI
- 04.07.2019 : Zoé BALDECK
Fille de Vanessa HERRERA et de Stéphane BALDECK
- 21.07.2019 : Camille SITTERLE
Fille de Priscillia BASS et de Maxime SITTERLE



décès :

- 25.02.2019 : Philippe DUCROCQ (66 ans)
27.03.2019 : Denise HITTER née KAUFFMANN (85 ans)
20.04.2019 : Marie BINDLER née GREDER (87 ans)
22.04.2019 : Béatrice SENN née MENNY (64 ans)
01/06/2019 : Jeanne SCHNEBELEN née CORDONNIER (79 ans)

grands anniversaires



Julien BINDLER 94 ans
le 31/01/2019



Annette BINDLER 80 ans
le 05/03/2019



Gilbert KELLER 80 ans
le 05/04/2019



Julien ERHART 85 ans
le 04/05/2019



Blanche KARRER 93 ans
le 18/05/2019



RECK Suzanne 90 ans
le 06/07/2019

Ont également fêté leur anniversaire

MEYER Mathilde 92 ans le 07/02/2019

Alice JELGER 90 ans le 02/05/2019

INFORMATIONS

Agenda

Balayage mécanisé:

- Mercredi 25 septembre 2019
- Mercredi 20 novembre 2019

Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.

Encombrants :

- mercredi 18 septembre
- Mercredi 18 décembre

Manifestations :

- Opération « brioches » du 03 au 08 septembre 2019 ;
- Marché aux puces : dimanche 22 septembre 2019 par l'amicale des Pompiers ;
- Soirée dansante le 12/10/2019 organisée par l'Elsasser Facht ;
- 11 Novembre 2019 : Commémoration du 75ème anniversaire de la libération de Galfingue et Heimsbrunn ;
- Exposition de photos anciennes le 16 et 17 novembre 2019 organisée par l'ALAG ;
- Fête de Noël des aînés : dimanche 15 décembre 2019 ;
- Fête de Noël des enfants : date à définir.



autorisations d'urbanisme accordées à :

- M. JELGER André,
Démolition de la maison au 3 rue des Peupliers
(05.03.2019)

- M. ROUSSIAUX Philippe 28 rue Saint-Gangolphe
Mise en place d'une pergola (11.03.2019)

- M. ALTERMATT Alban 24 rue Saint-Gangolphe
Extension de la maison (20.03.2019)

- M. KHEFFI Hakim 8 rue des Bleuets
Construction d'une piscine (25.04.2019)

- M. WILHELM Jean-Marie 14 rue du 25 Novembre
Création de fenêtres dans le garage (30.04.2019)

- M. WITZ Christophe 15 rue du Beau Lieu
Construction d'une piscine (22.05.2019)

- M. KEMPF Maxime et Mme BACHERT Charline
Construction d'une maison individuelle (05.07.2019)

Année 2020, année électorale : élections municipales

Au printemps 2020, se dérouleront les élections municipales.
Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Conditions de vote :

Pour voter un électeur doit :

- Avoir au moins 18 ans,
- Etre de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union Européenne,
- Etre inscrit sur les listes électorales REU (Répertoire Electoral Unique),
- Jouir de ses droits civiques et politiques.

ATTENTION : en particulier lors d'un emménagement

L'inscription n'étant pas automatique, il y a lieu de vérifier auprès de la Mairie de votre domicile, si vous êtes inscrit dans le fichier électoral.

Mairie de Galfingue
9 rue du 25 Novembre
68990 GALFINGUE

Courriel : mairie@galfingue.fr

Tél. Mairie : 03 89 81 99 12

Fax : 03 89 81 86 29

Tél. de M. le Maire : 03 89 81 85 39

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16 h à 19 h,
Mercredi de 10 h à 12 h,
Vendredi de 14 h à 16 h.

**Veillez à bien respecter ces horaires
pour permettre le travail du secrétariat**

Heures de réception du Maire :

Le lundi sur rendez-vous.
Les adjoints se tiennent à votre
disposition sur demande.

INFORMATIONS

Plan canicule

Comme chaque année, un plan canicule est mis en place.

Une attention particulière est portée aux personnes fragilisées vivant au domicile :

- personnes âgées de plus de 65 ans,
- Personnes invalides de plus de 60 ans,
- Personnes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Numéro utile Info Canicule 0 800 06 66 66.

Mairie de Galfingue 03 89 81 99 12.

Arrêté préfectoral : restriction d'eau

Arrêté préfectoral portant limitation provisoire de certains usages de l'eau.

Considérant le fort déficit pluviométrique constaté depuis plusieurs mois, il convient de mettre en place des mesures de restriction des usages de l'eau (information diffusée par courrier du 22/07/2019 à l'ensemble des habitants).

Libellules

Nous étions fiers en 2016 d'annoncer notre résultat pour l'attribution directe de 2 libellules, mais aussi persuadés qu'on pouvait « encore mieux faire » dans la démarche « Commune nature ».

La récompense est arrivée le 21 mars 2019 avec l'attribution de la 3^{ème} libellule.

Pour chaque cas, si la démarche est administrative pour la participation, c'est bien par nos pratiques exemplaires que Galfingue mérite cette récompense. Par exemple, l'absence d'utilisation de produit phytosanitaire doit être remplacée par un travail manuel efficace et régulier effectué par les ouvriers communaux qui sont les premiers acteurs de la démarche. Prairies fleuries, plantation de vivaces et toutes les autres actions et plantations sont réfléchies et organisées sous les conseils de Simone et Christian.

Tout cela pour dire que l'attribution des libellules est la récompense d'une équipe !

En tout cas, nous vous y engageons comme la commune doit s'engager à poursuivre son travail pour garder les 3 libellules.

La fibre optique arrive à Galfingue

Orange nous informe du déploiement du réseau fibre optique à Galfingue.

Les opérations ont démarré au printemps, elles seront conduites en bonne intelligence avec les services de la commune.



Ce nouveau réseau 100% fibre - ouvert à tous les fournisseurs de service - permet d'amener le Très Haut Débit directement du central télécom de Heimsbrunn jusqu'au cœur de nos foyers, locaux professionnels et bâtiments publics.

Pour être informé de l'avancée du déploiement de la fibre dans votre quartier, inscrivez-vous via le lien :

<http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/prise-interet-fibre/formulairePIF.aspx>

Selon les informations dont nous disposons, les premiers raccordements seraient possibles fin 2019.

« Opération Tulipes à coeur »

Depuis plus de 30 ans la générosité et la fidélité des habitants de Galfingue ne sont plus à démontrer pour participer à cette opération de solidarité au laboratoire de l'IRHT de Mulhouse. Bénévoles et acheteurs sont toujours au rendez-vous pour y participer. Galfingue reste la seule commune à combiner le stand de vente et le porte à porte. Il ne faut rien changer « à une équipe qui gagne » !

En effet, 150 bouquets commandés et 150 vendus pour un total de 933 euros et, si vous faites le compte, on ne vend pas simplement des bouquets de tulipes, la générosité s'exprime encore davantage !

Merci à tous, donc au nom de l'IRHT et pour les malades qui profitent des avancées de la recherche qu'effectue le laboratoire sur les cellules souches.



INFORMATIONS

TERRAIN DE TENNIS

Votre terrain de tennis présente des irrégularités de surface dont les travaux de réfection ne peuvent encore être programmés économiquement.

Néanmoins, il reste praticable, c'est pour cela qu'un entretien par lavage haute pression a été commencé lors de la Journée Citoyenne et achevé ensuite par nos agents communaux.

Ce terrain reste donc gratuitement accessible à toutes et tous sans contrainte d'horaire ni de planning pour vous faire plaisir.



« Opération Brioches » 2019
organisée par l'APAEI du SUNDGAU
ASSOCIATION DE PARENTS ET AMIS DES ENFANTS ET ADULTES
QUI ONT UN HANDICAP MENTAL

L'opération brioches 2019 aura lieu du 03 au 08 septembre 2019.

Le projet pour cette année est : "La deuxième tranche de la rénovation des chambres et des salles de bain du Foyer de Vie des Travailleurs Handicapés."

Opération brioches 2019



PARC EXPO MULHOUSE

Show Déco'Folie

La présence des artistes des communes de M2A dans Déco'Folie rencontre chaque année un réel succès et contribue à la réussite de l'évènement.

Nous avons été heureux, avec les professionnels de l'évènement, d'avoir pu associer une artiste de notre commune, Véronique DEGUILLE, en espérant pouvoir à nouveau mettre en avant un de nos artistes lors de l'édition 2020.



Opération tranquillité vacances

La saison estivale est propice aux cambriolages et aux effractions.

La brigade de gendarmerie de Lutterbach invite les concitoyens à signaler leur départ en vacances à l'aide d'un imprimé à retirer à la Mairie.

EGLISE : TRAVAUX

Après de nombreuses années de bon et loyaux services, il était nécessaire de changer la chaudière de l'église de notre village.

Mais revenons sur l'histoire de cette vieille dame !

En effet, jusqu'en 1956 l'église était chauffée par un poêle en bois : les délibérations du Conseil de Fabrique de l'époque indiquent qu'il est fréquent qu'en hiver la température ne dépasse pas les 0°C. !! Mais après un mois de février 1956 historiquement glacial, l'installation d'un chauffage au fuel à air pulsé est décidé, pour le confort des fidèles et la conservation du mobilier. Cette installation, à la pointe de la technologie de l'après guerre, mérite à présent d'être changée au profit d'un mode de chauffage moins énergivore, plus performant, bref aux normes environnementales de 2020 !.

Après une longue période de réflexion, le Conseil de fabrique a choisi de travailler avec l'entreprise Goullioud spécialisée en chauffage des édifices religieux pour la partie bureau d'étude et avec l'entreprise Reck de Spechbach-le-Haut pour la partie installation de la chaudière. Mais pour des raisons d'économie, certains petits travaux seront à réaliser par les Galfinguois ...

Ainsi grâce à la mobilisation des bénévoles lors de la journée citoyenne, le plafond coupe-feu 2 heures a été installé, encore merci à tous !

Le chantier se poursuit à présent avec un seul objectif : être prêt pour le retour de l'hiver !



A.R.A.M.A.A.

L'Association Régionale des Amis du Matériel Agricole Ancien organise le Dimanche 11 août 2019 à partir de 10h00 sa traditionnelle manifestation bisannuelle MÉMOIRE ET TRACTION rue de d'Illfurth à GALFINGUE 68990 (au Sud-ouest de Mulhouse).

Ces nostalgiques du matériel agricole ancien présentent ce jour les joyaux de leur collection personnelle que sont les tracteurs anciens. Vous pourrez admirer un alignement important de ces engins d'un temps révolus et en voir évoluer.

Un train de battage d'antan montrera aux visiteurs le dur labeur nécessaire pour obtenir, à partir des gerbes de blé, le grain, base de la farine et de l'alimentation.

En outre, cette année un espace est réservé aux moteurs stationnaires, gros ou petits, en état de fonctionner pour certains.

Buvette et restauration vous seront proposées tout au long de la journée, ainsi qu'une animation pour les plus petits.

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez vous adresser à :

M. FOHRER Jean-Louis, Président

Tél : 06 03 49 46 09.- Courriel : jeanlouisfohrer@hotmail.fr

Mémoire & traction

Dimanche 11 août 2019

à partir de 10h



GALFINGUE (68)

Exposition de tracteurs et matériels d'antan
Thème 2019: Les moteurs stationnaires
Battage à l'ancienne
Animation pour les enfants
Buvette et repas sur place

JOURNÉE CITOYENNE 2019

Initié en 2012, nous avons organisé la 8ème édition cette année.

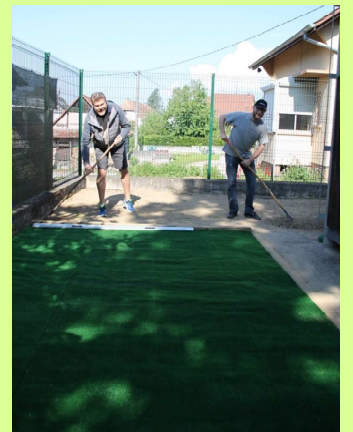
Cette journée a permis aux habitants, amis, voisins, personnel communal et élus municipaux, de mettre leurs compétences, leur enthousiasme et leur bonne humeur au service de notre environnement.

Nous étions 140 personnes pour effectuer 20 chantiers dont un atelier « jeunes enfants » pour la préparation des toasts et salade de fruits. Une dizaine de jeunes scouts ont également participé à différents chantiers.

Un barbecue a été organisé par les pompiers.

Pour cette belle journée conviviale, merci à tous ceux qui ont participé et rendez-vous déjà pour l'année prochaine.





L'approche de l'été est le moment de faire le bilan de la saison qui s'est écoulée et de se projeter dans celle à venir.

Les activités de chacun prennent un autre rythme. La période estivale est propice à la lecture.

La section bibliothèque de l'ALAG peut répondre à vos attentes. Le président et les membres du comité vous souhaitent de belles et agréables vacances.

MARCHE POPULAIRE :

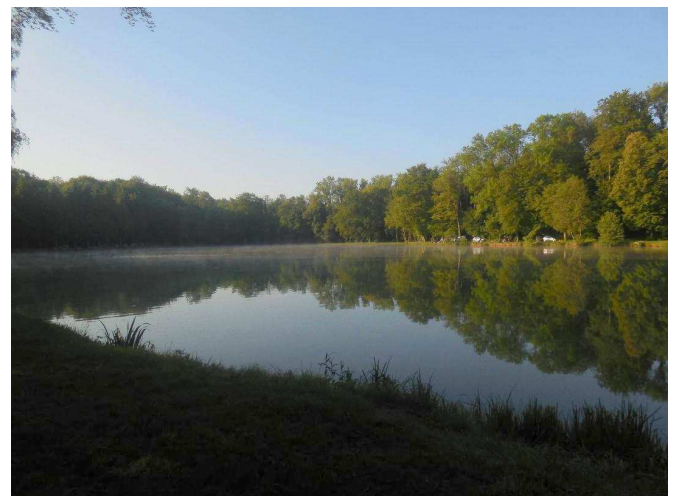
La 30^{ème} marche populaire a rencontré cette année un joli succès.

1018 marcheurs ont pris le départ à la salle polyvalente à la faveur d'une belle et agréable journée.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui nous ont aidés dans les différentes étapes de cette manifestation, les pâtisseries et pâtisseries qui ont confectionné des gâteaux, ceux présents en amont et en aval de cette journée et tous ceux mobilisés le jour « J ». Leurs efforts ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Nous remercions également les Sapeurs-pompiers présents au poste 2 et les membres de l'association Elsasser Fascht qui ont tenu le poste 1 et le poste 3, et grâce à qui, nous avons pu réaliser un parcours de 20 km pour cette 30^{ème} édition.

Lors de la remise des coupes, le président de l'ALAG et le maire de Galfingue ont salué l'engagement des bénévoles qui a permis que, 30 années durant, se tienne cette manifestation qui contribue à la renommée de notre village dans toute la région.



Section bibliothèque : Le temps de l'été :



La bibliothèque reste à votre service durant toutes les vacances scolaires. Elle vous accueillera les vendredis de 17h à 19h.

Ça peut très bien être le moment d'un premier contact avec les bénévoles de la bibliothèque. Nous aurons un peu plus de temps à vous accorder. Car, pas d'opération spéciale, pas d'anniversaire ni même d'échange de livres avec notre médiathèque partenaire d'Altkirch (nous venons de le faire et avons échangé près de 400 ouvrages pour vous) ; nous avons acheté une trentaine de livres récents.

Et pour les vacances nous avons ouvert un rayon livres de poche, plus facilement transportables durant vos voyages d'été.



Comme l'an dernier, nos artistes locaux exposent individuellement durant un mois sur les murs de notre bibliothèque (peintures, aquarelles, photos d'art, spray painting). Leurs œuvres sont visibles aux heures d'ouverture jusqu'à fin juin. Nous reprendrons cette exposition à partir de septembre. Donc prenez le temps de passer nous voir.

Nouveautés :

Depuis le 20 Mars 2019, le portail Internet de la bibliothèque a ouvert ses portes.

Chaque lecteur peut rechercher et réserver des livres via Internet, proposer des achats de livres, donner également son avis sur ses lectures.

N'hésitez pas, cher lecteur, à vous renseigner auprès des bénévoles lors de votre passage.

Pour y accéder, rendez-vous sur : <http://mabib.fr/Galfingue/>

Identifiants : N° de carte lecteur

Mot de passe :

Année de naissance sous la forme AAAAMMJJ

En cas de problème de connexion, n'hésitez pas à nous contacter.

Fonctionnalités

- * Visualisation des prêts en cours, en retard ;
- * Possibilité de prolonger le prêt ;
- * Recherche d'exemplaires disponibles à Galfingue selon plusieurs critères ;
- * Possibilité de réservation ;
- * Possibilité de faire une liste de livres à lire ;
- * Donner / lire les avis des lecteurs.

Contacts

N'hésitez pas nous donner votre avis / remarques / idées d'amélioration.

Pour toutes questions, vous pouvez passer nous voir pendant les permanences ou nous contacter par mails : bibliotheque@galfingue.fr

Rêves :

Que nous puissions trouver un ou deux bénévoles prêts à se former (10 jours de formation répartis sur l'année) pour pouvoir créer des permanences plus nombreuses entre autre une le samedi en fin de matinée.

Que nous puissions nous retrouver au Marché aux Puces de Galfingue.

Et que l'été soit beau et profite à toutes et tous !

INFOS SECTIONS : à la rentrée

Section gymnastique

La section gymnastique a passé une très belle année avec son nouveau moniteur Michaël.

Tous les gymnastes inscrits sont pleinement satisfaits.

Nous donnons rendez-vous à tous et toutes ainsi qu'à d'autres ayant envie de participer à ce « renforcement musculaire », chaque **mardi, de 19h30 à 21h**, à la salle polyvalente de notre village dès le 3 septembre prochain.

NOUVEAUTE :

Enfants : Initiation « multisports »

Une nouveauté aussi, dès la rentrée : Michaël propose une initiation « multi sports », pour les enfants.

Début juin, un tract a été distribué à chaque famille, de Galfingue et Heimsbrunn, par le biais du carnet de liaison scolaire.

Nous espérons que cette proposition plaira à un maximum de familles.

Au retour des tracts, nous prendrons la décision de démarrer cette activité ou pas, selon le nombre de préinscriptions Il faut un minimum de 10 inscriptions pour que le projet puisse voir le jour.

Le club du Temps Libre

Les membres de la section temps libre continuent de se retrouver le jeudi après-midi à partir de 15 h, dans la petite salle de la salle polyvalente pour partager différentes activités en fonction des souhaits de chacun.

ET CET AUTOMNE :

La date retenue pour l'exposition de photos anciennes est le samedi 16 et le dimanche 17 novembre. Nous ne pouvons pas encore vous dévoiler les thèmes qui seront abordés. Vous pourrez vous référer aux informations dans la presse et aux tracts diffusés dans le village.

Pour tout renseignement concernant notre association, merci de contacter le Président :
Joseph DECK: 06.85.77.10.27
joseph.deck@wanadoo.fr

LE MOT DES ASSOCIATIONS

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Un grand **merci** aux nombreux marcheurs venus se restaurer à notre stand à l'étang pour la 30e marche populaire, autour d'une pression et d'un hamburger frites ou merguez.



Marché aux puces :
22/09/2019

Nous vous donnons rendez-vous pour le marché aux puces le 22 septembre. Celui-ci se déroulera rue du Général De Gaulle, vous pouvez garder votre voiture à votre stand.

Vous soutenez les associations de votre village ? Venez vous inscrire pour passer une journée de détente de bonne humeur et animer les rues de notre village. Nous vous proposons 125 places, et les numéros se trouvent déjà au sol. Spécial Galfringuois : Si vous vous inscrivez avant le 1^{er} septembre, les 5m sont à 5€. Les gens extérieurs 9€.

Nous souhaiterions remplir nos puces avec vous. Comme chaque année, nous aurons un stand de bière pression et de petite restauration, avec possibilité de servir à votre stand.

Vous êtes intéressé(e)s ? Contactez nous et réservez votre numéro d'emplacement..



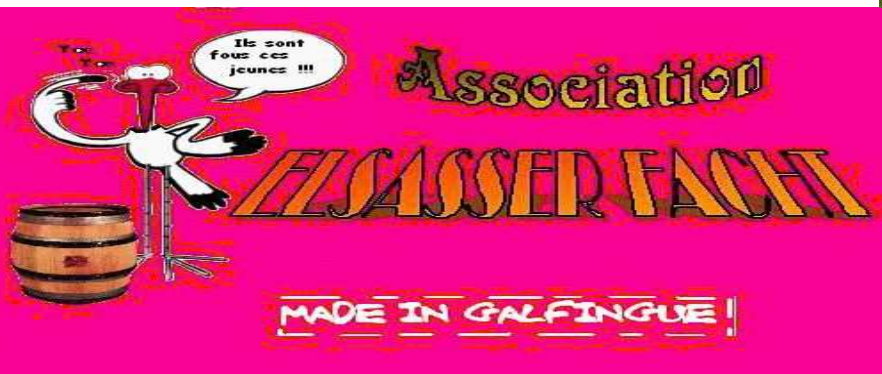
ELSASSER FACHT



Mot du président :

Le bûcher sur le thème de la fête foraine a rencontré un réel succès et nous remercions l'ensemble des personnes qui y ont contribué. Nous espérons vous retrouver très vite à notre prochaine manifestation, venez nombreux nous comptons sur vous !

Le Président Damien KARRER



PROCHAINE MANIFESTATION

Repas dansant :
le 12/10/2019



Nids de guêpes et frelons

Nous tenons à rappeler que les pompiers de Galfingue traitent encore gratuitement, la destruction de nids de guêpes et frelons.

Le numéro de téléphone est le 18. En cas de problème comme un refus de la part de l'opérateur lors de l'appel, merci de nous en informer, via le Chef de Corps ou la Mairie.



Investissement

Nous avons profité de la journée citoyenne, pour ranger et réaménager la caserne, et mettre en place de nouveaux casiers en remplacement des anciens devenus obsolètes.

Nous remercions la Mairie pour cet investissement, ainsi que l'achat de petit matériel divers et habillement, afin que nous puissions intervenir avec davantage de qualité et de confort.



Recrutement

C'est avec fierté que nous avons le plaisir de vous présenter le Sapeur Sébastien PABST, nouvel engagé au sein de notre Corps de Première Intervention. Grâce à lui, nous avons un casier vide en moins et notre effectif se renforce un peu plus.



BIENVENUE A LUI

Malgré tout ce n'est toujours pas suffisant pour l'avenir. Nous faisons donc, comme à chaque fois, appel à vous.

Etre pompier à Galfingue c'est :

- S'engager dans la vie de la commune
- Intégrer une équipe motivée et soudée
- Etre formé aux gestes de premiers secours
- Venir en aide à la population galfingoise
- Assurer la pérennité du Corps de Première Intervention, élément capital du village
- Avoir une compensation financière grâce aux indemnités lors des exercices et interventions

N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

CONTACT

Téléphone : 06.68.17.39.39 Email : jeremy.meyer689@gmail.com

Se rendre directement en **Mairie** qui vous redirigera



Prévention et Secourisme
pour les enfants de 3 à 10 ans

L'objectif de cette association est de :

- Développer l'intérêt des enfants pour la santé et la citoyenneté ;
- Favoriser le dialogue et la réflexion sur la notion de santé ;
- Apporter un savoir et des connaissances sur la prévention et le secourisme ;
- Rendre plus performant le premier maillon de la chaîne des secours.



* **Le fond** est constitué de messages éducatifs délivrés à partir des multiples expériences des intervenants dans le domaine de l'éducation, de la psychologie et du secourisme.

* **La forme** est de sensibiliser les enfants en tant que citoyens et leur permettre, après un enseignement préalable, d'effectuer les premiers gestes de secours. La progression proposée aux enfants tient compte de leur développement cognitif et psychomoteur ainsi que de leur rythme d'accès à l'autonomie.

RECHERCHE
BENEVOLES

Si vous souhaitez devenir bénévole d'une association locale ou créer votre association dans votre département, que vous soyez issu ou non du secteur médical, nous vous invitons à prendre contact via le mail ci-dessous.

Mail général : contact@lesptitsheros.fr

Frédéric ESCHEN

Président de l'association :

Les P'tits Héros du Haut-Rhin

Association « Sensibilisation aux gestes qui sauvent pour les enfants de 3 à 10 ans »

Siège Social :

1 rue des mésanges
68990 Heimsbrunn

Téléphone portable : 06.27.68.56.52

Mail : hautrhin@lesptitsheros.fr

Site : <http://www.lesptitsheros.fr>

Retrouvez-nous & Suivez-nous **FACEBOOK** : **Les P'tits Héros**



**LES NOUVEAUTÉS
DU RÉSEAU BUS SOLÉA
À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2019**



Soléa



Le réseau de bus Soléa se met à jour le 02 septembre !

Service public de transport urbain de M2A évolue pour mieux répondre aux besoins de mobilité des habitants de l'agglomération.

Il s'agit en effet pour M2A et Soléa de s'adapter aux évolutions du territoire tout en répondant à l'évolution des attentes des voyageurs liée aux nouveaux rythmes de vie.

Ce nouveau réseau impliquera notamment de nouveaux itinéraires de bus, le déploiement de services inédits et le renforcement du transport à la demande. Ce nouveau réseau sera en fonction à compter du 02 septembre 2019.

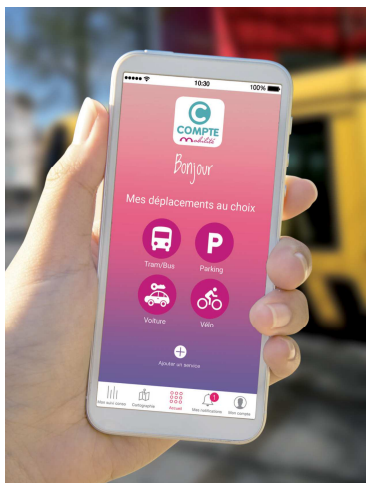
UNE INFORMATION SUR MESURE

Afin d'informer les habitants des communes de M2A des changements à venir sans créer de confusion avec le réseau actuel, Soléa a lancé un site Internet éphémère entièrement consacré aux évolutions du réseau de la rentrée. Témoignages, documents à télécharger en avant-première et planning des événements extérieurs sont autant de supports et moyens d'information mis à disposition du public sur : www.soleacabouge.com.

BON PLAN

Faites venir l'information jusqu'à vous, en vous inscrivant à la newsletter dédié de Soléa !

En savoir plus sur le trafic actuel, les calculs d'itinéraires, les formules d'abonnements et les horaires d'été sur le site principal www.solea.info



UNE SEULE APPLICATION POUR TOUS VOS DEPLACEMENTS !

Pour se déplacer en toute facilité, le compte Mobilité de M2A vous permet d'accéder, sans engagement à tous les modes de déplacements de l'agglomération mulhousienne aux meilleurs tarifs grâce à une inscription unique.

En savoir plus : www.compte-mobilite.fr



75ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE GALFINGUE LA NUIT DU 25 NOVEMBRE 1944 « La nuit de Galfingue »

HOCHSTATT est atteint sans difficulté et traversé sans coup férir.

On ne sait comment, le 3^{ème} escadron se trouve dès lors en tête, et le 3^{ème} Peloton ouvre la marche, juste derrière le Lieutenant de SAINT-TRIVIER.

Il est 17 heures. Le jour commence à tomber.

Tout peu à peu s'estompe dans un agréable imbroglio d'ombres et de lumières. La marche continue un peu plus lentement, car nous abordons une forêt à la mine peu engageante, et le souvenir des Vosges n'est pas si lointain. Tout le monde observe et scrute ardemment les buissons, bas-côtés, arbres, bouts de route... d'où peut partir à tout moment, le coup fatal.

Il est maintenant 18 heures ; elle est longue cette forêt ! Mais tout se passe bien, et nous voilà enfin, débouchant de la verdure. Il fait presque nuit, et devant nous, nous distinguons notre objectif : le petit village de GALFINGUE à l'aspect calme et endormi.

Nous ne nous doutons, certes pas que ce paisible endroit allait, dans quelques heures, après un charmant prélude, être le théâtre d'une étourdissante symphonie, pour "Panzerfaust" et "Frein de bouche", qui faillit bien tourner en "Marche Funèbre".

Dès les premières maisons, un bazooka immobilise un char léger ; aussitôt, le "Tonkin", s'avance, au plus près, lâche quelques rafales et un obus de représailles met le feu à une grange. La fumée est gênante, mais les flammes nous apportent une réconfortante clarté. Les fantassins mettent pied à terre et commencent à tirailler ; on n'y voit pas grand-chose, mais il est jugé préférable de liquider cette affaire tout de suite plutôt que d'attendre le jour.

Le "Tonkin" reprend sa marche, lentement, suivi du peloton ; les mitrailleuses prennent à partie tout ce qui est encoignures et recoins. Le Capitaine VIE marche en tête, sa mitrailleuse sous le bras... Bing..."Tonkin" est "bazooké", mais CHEVALIER en descend, l'œil mauvais suivi de son char, il commence à faire des cartons. Les coups de feu et les rafales se succèdent rapidement, les incendies se propagent et l'atmosphère n'est pas très rassurante. Au moment où le "Tonkin" passe devant l'église, il reçoit un deuxième "Panzerfaust" en plein dans le réservoir, qui l'immobilise. Il commence à flamber. Mais heureusement, les extincteurs fonctionnent et l'incendie est vite maîtrisé... FERNANDEZ est tué. L'équipage met pied à terre et interdit l'approche du char. Les Zouaves, enfin arrivés à notre hauteur nettoient rapidement les maisons environnantes.

Les premiers prisonniers arrivent ; ce sont pour la plupart des Russes volontaires encadrés par des S.S. Bientôt, une bonne partie du village est entre nos mains, et, à 23 heures nous pouvons considérer que l'affaire est liquidée. Nous avons environ 80 prisonniers, 2 canons de "77" abandonnés et... une caisse de beurre !...

Le Colonel arrive sur les lieux, suivi de son immense colonne qui embouteille complètement la partie centrale du village. Les ordres sont aussitôt distribués et le dispositif de nuit, pris.

Les issues seront gardées par les chars :

Vers HEIMSBRUNN, par "l'Alsace", le "Touraine", le "Moselle" et le "Morbihan",

Vers BERNWILLER, par "l'Île de France", le "Maroc", "l'Anjou" et le "Béarn",

Vers SPECHBACH, par une charrette placée en travers et les chars de volant,

Le centre recevra le P.C du Colonel, l'infirmerie, etc...

Tout le monde s'organise, se restaure, et prend ses dispositions pour passer la meilleure nuit possible dans les chars, car la fatigue se fait sentir.

Vers une heure du matin, un ronronnement continu tire l'oreille d'une sentinelle du 3^{ème} Peloton. Lointain, mais pas comme les autres et bientôt accompagné d'un et de deux et de plusieurs. Le silence total de la nuit nous permet de bien écouter. Il n'y a pas de doute ; ce ne sont pas des moteurs de chez nous... Mais le bruit paraît prendre une direction autre que la nôtre, et bientôt s'efface et disparaît peu à peu. Bah... on verra bien demain, et tout le monde, sauf un homme de garde par char, de se replonger dans un sommeil réparateur.

Les chars du 3^{ème} Peloton sont en quinconce dans la rue. Devant eux, un "57" à droite, près du transformateur, un autre à gauche, une section de Zouaves occupe les lisières de cette partie du village.

Une première fusillade surgit dans la nuit tout d'un coup, vers 1h50... assez soutenue, nourrie. Puis, subitement, l'orage éclate, tonitruant et fantastique ; de tous les côtés, les obus arrivent en trombe, déchirant l'air à une vitesse impressionnante. Au-dessus de nous, les mitrailleuses de "20", emmêlent rageusement leurs traînées de feu, rasant les toits et leurs éclatements secs sont bientôt renforcés de magnifiques et flamboyantes explosions des "Panzerfausts" qui tombent un peu partout, tirés d'on ne sait d'où... Deux secondes pour que tout le monde soit à son poste, mais, qu'y comprendre dans tout ce tintamarre, on n'y voit rien, et d'où cela vient-il ?

Soudain, une forme imprécise, mais, impressionnante surgit droit devant nous, tout près. Avant de se rendre compte de quoi que ce soit, cette ombre crache une flamme gigantesque... Le "57" du transformateur reçoit de plein fouet un obus qui le met en morceaux. Pauvres servants, qu'êtes-vous devenus ? La pièce à gauche tire à bout portant, mais son intervention attire une réplique brutale qui la met hors de combat. Un, ...deux, trois coups partent rapides, la maison de droite est en feu et dégage une fumée âcre et épaisse du même coup, l'half-track qui est juste au pied du mur est elle-même touchée en plein... elle vomit immédiatement une lourde fumée noire qui prend des aspects terrifiants sous les lueurs de l'incendie... Une forme, probablement le conducteur, en jaillit en



75ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE GALFINGUE LA NUIT DU 25 NOVEMBRE 1944 « La nuit de Galfingue »

torche, et, frénétiquement, se roule dans d'horribles souffrances.

L'half-track de gauche subit le même sort. Et bientôt, la nuit devient dantesque. La fumée nous gêne terriblement ; un écran opaque s'est formé devant nous. De grosses volutes lourdes et denses passent lentement et nous empêchent de distinguer quoi que ce soit. Tout le monde tire au jugé, il faut se garder de tous côtés car les fantassins boches se sont infiltrés et nous prodiguent les bazookas et les rafales d'armes automatiques. Des deux côtés, une gigantesque sarabande de mitraille et d'obus se déchaîne et le duel devient sauvage. La rue où nous sommes est maintenant prise d'enfilade. L'"Anjou" évite de tant qu'ils peuvent, le "Béarn" est touché de plein fouet ; heureusement pour lui : ce qu'un explosif. Soudain, l'écran de fumée se déchire.

Un "Frein de bouche" apparaît alors à 40 mètres, crachant, fumant, sûr de lui. Puis soudain : plus rien, une fumée noire et rouge l'entoure et le happe ; au même moment, le Lieutenant DE SAINT-TRIVIER qui descendu de son char, est venu en personne se rendre compte de la situation, tombe au milieu de la rue, mortellement atteint. L'"Ile de France" se déplace alors et, prenant la rue d'enfilade, lâche droit devant lui, au ras du sol, deux perforants coup sur coup ; une immense flamme jaillit là-bas. Touché, victoire!!

Ah, comme il flambe bien... Une avalanche d'obus et de balles déferle sur cette carcasse qui commence à exploser et soudain la fusée verte (signe de repli chez les boches), monte et illumine le sol.

Nos Zouaves se précipitent dans un magnifique élan, embrochent quelques fuyards, mais le gros s'est déjà sauvé. Un calme impressionnant succède à l'inférieur tapage de tout à l'heure : rien, on n'entend rien, si ce n'est les craquements des maisons qui brûlent et s'effondrent et la chanson des étincelles qui s'envolent. Les minutes passent, toujours rien. Et nous attendrons ainsi jusqu'au lever du jour, les yeux brûlés de sommeil. C'est alors seulement que nous réaliserons... devant le triste spectacle, éclairé d'un jour

sale et grisâtre, de ces cadavres, de ces carcasses tordues par le feu, de ces deux "57" détruits, écrasés par le gros fantôme qui est là, lui-même, encore fumant et lamentable.

Nous pouvons alors nous rendre compte qu'après avoir fait ses premiers dégâts, il s'est aventuré confiant, et qu'un obus, probablement tiré par le "Maroc" lui a coupé une chenille ; c'est alors qu'il a voulu reculer et que, ce faisant, il a fort agréablement présenté le flanc aux perforants et de l'"Ile de France".

Nous apprenons également que 77 blessés sont passés au poste de secours durant cette nuit où le médecin TEBOUL a été grièvement blessé.

Les renseignements nous arrivent et nous apprenons avec un certain froid dans le dos que 10 de ces automoteurs avaient encerclé le village, et que, profitant de leur soutien massif, l'un d'eux avait tenté de forcer le passage escorté d'une compagnie de fantassins abondamment dotés de "Panzerfaust" et d'armes automatiques.

Mais l'ennemi a fuit ; le village a souffert mais il nous est resté. La population civile, bien à l'abri au fond des lourds blockhaus de 1914-1918, ne déplore que de rares blessés.

Et leurs monstres n'ont pas fait peur à nos braves petits gars. Et c'est avec une juste fierté qu'ils se souviennent de cette nuit de cauchemar, de cette nuit de victoire.

*Extrait du livre
Le deuxième régiment des chasseurs d'Afrique
au combat 1942-1945*

*Rédition de l'article de l'Echo N° 20 de février 2015
et retransmis avec photo par Dominique REDOUTE*





LE DÉMARCHAGE A DOMICILE

Tous les moyens sont bons pour tenter de vendre un produit miracle ou proposer des services qui vous feraient réaliser des économies...

COMMENT RESTER VIGILANT ?

NOS CONSEILS

- Ne pas céder à une personne insistante, persuasive, voire agressive.
- Prendre le temps de la réflexion et ne signer aucun document sous la contrainte.
- Demander et noter l'identité du démarcheur
- Exiger un devis et un exemplaire écrit.
- Vérifiez attentivement les termes du contrat et les diverses mentions obligatoires, en particulier le mode de paiement comptant/crédit. Faire inscrire sur le contrat toutes les propositions commerciales qui sont faites oralement.
- Ne jamais signer de contrat antidaté ou de chèque postdaté malgré les pressions du vendeur : dans cette situation, il sera impossible d'annuler le contrat.
- Refuser tout paiement à la commande
- Ne pas céder à l'insistance de certains professionnels qui souhaiteraient exécuter immédiatement la prestation.
- Attention aux propositions de travaux réalisés à votre domicile : élagage, réfection de volets, nettoyage de toiture, rangement de cave, installation de pompe à chaleur/panneaux solaires, jardinage.



La facture est une preuve de paiement et de l'accomplissement de la prestation.

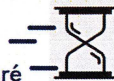


En acceptant, vous prenez le risque qu'ils ne soient pas réalisés avec professionnalisme.

Le vendeur ne peut encaisser aucun paiement dans un délai de 7 jours.

Vous disposez d'un délai de rétraction de 14 JOURS.

Aucun frais ne peut vous être facturé (article L-221-18 du code de la consommation)



EN CAS DE DOUTE

En cas de doute sur un démarcheur ou une prestation :

LA GENDARMERIE

OU

LA POLICE

